

# MAIRIE DE MOYVILLERS

Département de l'Oise  
Arrondissement de Compiègne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 AOUT 2021**

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal : 15

en exercice : 14

qui ont pris part au vote : 13

Date de convocation : 16/08/2021

Date d'affichage : 26/08/2021

L'an deux mil-vingt-un, le vingt-cinq août, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Etaient présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE, Mmes Delphine FOUBERT, Jacqueline LUCAS, Dominique MARTIS, Valérie PALAMINI

Absents excusés : Olivier BARRE a donné pouvoir, Mathieu LAGET a donné pouvoir, Patrice OUACHEE a donné pouvoir, Rachid DAHCHOUR a donné pouvoir et Alexandre VANDEPUTTE

M. Vincent MALAVIALLE a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

## **DELIBERATION N°2021-26 : REHABILITATION D'UNE MAISON EN MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de créer une Maison d'Assistantes Maternelles pour compléter l'offre de service aux parents des enfants de moins de 10 ans dans la commune. Après avoir construit une école maternelle et élémentaire ainsi qu'un accueil périscolaire, il manque une structure pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, afin qu'ils poursuivent leur scolarité dans nos structures.

La Communauté de Communes de la Plaines d'Estrées a également recensé un manque de places d'accueil sur le territoire. Cet équipement qui répond à toutes les normes en vigueur, autant pour l'accueil que pour l'environnement, sera d'une grande utilité pour tous.

Ces installations peuvent être subventionnées jusqu'à 80 000 € maximum grâce au fonds LEADER.

Après étude de la validation du marché par la Commission d'Appel d'Offres, le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES	MONTANT (€ HT)	RESSOURCES	MONTANT (€ HT)
Rénovation et extension de la bâtisse	234 788.36€	Aide LEADER – 80 000 € maximum	80 000 €
Aménagement des extérieurs et des accès	40 061.80 €	Aide Département	105 890 €
		Fonds de concours CCPE	5 353 €
		Autofinancement (36.16%)	108 343.67 €
<b><u>SOUS TOTAL</u></b>	<b><u>274 850.16€</u></b>		
Honoraires	24 736.51 €		
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b><u>299 586.67 €</u></b>	<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b><u>299 586.67</u></b>

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VALIDE** la demande de subvention, le plan de financement, et la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel et autorise la signature de tous les documents relatifs à cette affaire par le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Le registre est signé par les membres présents.  
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

## Séance du Conseil Municipal du 25 août 2021

### Délibérations :

- DELIBERATION N°2021-26 : Réhabilitation d'une maison en maison d'assistantes maternelles

### Signatures des membres du Conseil Municipal :

<b>Jean-Louis COVET</b>		<b>Jean-Jacques LENAERT</b>	
<b>Didier BRULHARD</b>		<b>Jacqueline LUCAS</b>	
<b>Olivier BARRE</b>	A donné pouvoir à Mme DECAMP	<b>Vincent MALAVIALLE</b>	
<b>Rachid DAHCHOUR</b>	A donné pouvoir à M. BRULHARD	<b>Dominique MARTIS</b>	
<b>Annick DECAMP</b>		<b>Patrice OUACHEE</b>	A donné pouvoir à M. COVET
<b>Delphine FOUBERT</b>		<b>Valérie PALAMINI</b>	
<b>Mathieu LAGET</b>	A donné pouvoir à Mme FOUBERT	<b>Alexandre VANDEPUTTE</b>	Absent excusé